



Terre saine
Communes sans pesticides



Journal Municipal d'Aurignac
janvier 2023

Inf'Aurignac



AURIGNAC
UNE COMMUNE DES
TERRES D'AURIGNAC

*Vœux de Jean-Michel Losego, Maire,
aux Aurignacaises et Aurignacais.*

Discours du dimanche 8 janvier 2023

Mesdames, Messieurs,

C'est avec un immense plaisir que nous vous recevons, à nouveau enfin, pour cette cérémonie des vœux, après deux années durant lesquelles la crise sanitaire de la Covid nous a privés de ce moment d'échange et de partage.

D'un point de vue sanitaire, nous pouvons reprendre une vie quasiment normale ... et c'est heureux, même s'il nous faut garder les réflexes de protection de soi et des autres acquis dans cette période, car nous ne pouvons oublier le mal de cette pandémie dans nos vies, dans nos habitudes, dans nos comportements, et personne ne voudrait avoir à le revivre.

Alors que nous sortons péniblement de cette crise sanitaire, l'année 2022 déjà, mais sans doute 2023 de manière encore plus violente, nous font entrer dans d'autres crises : une guerre aux portes de notre pays, en Europe, crise économique, crise énergétique, crise écologique, crise politique. Ces différents volets de ce qu'on peut aussi considérer comme une seule et même crise globale de notre Société, de notre modèle de développement issu du 20^{ème} siècle, ont des facteurs originels divers mais plus ou moins liés, au moins enchevêtrés : sortie de la Covid, guerre en Ukraine, essoufflement du modèle de développement de la croissance permanente, du mirage de l'énergie inépuisable, des ressources naturelles intarissables; et aussi, mise en échec du principe de l'efficacité économique au détriment de l'efficacité sociale, conduisant au démantèlement des services publics au profit des services marchands dont la finalité est de dégager des bénéfices à tout prix.

Tout cela dans une société mondialisée où la violence prend beaucoup de place : les conflits prennent le pas sur le dialogue, confondant confrontation et affrontement, contradiction et opposition, critique et offense.

Dans un tel tableau anxiogène, où les moyens diminuent et les contraintes s'empilent, la mission devient de plus en plus ardue, oui, certes, mais il nous faut, chacun à sa place, poursuivre nos efforts et continuer de porter l'espoir.

Nous devons tenir compte des changements du Monde dans lequel nous évoluons : nous ne pourrions nous départir des enjeux sociétaux. Dans une réelle dynamique d'équipe, nous continuons de réfléchir, de travailler, de lutter et d'agir pour que le quotidien de notre collectivité communale dont vous m'avez confié la charge s'améliore, au mieux de l'intérêt général.

Les enjeux climatiques, environnementaux et énergétiques deviennent désormais les plus prégnants. Nous étions donc dans le vrai en intégrant, depuis déjà 2014, ces enjeux dans notre projet communal : limiter la consommation d'énergie dans les bâtiments publics, dans l'éclairage public, supprimer les produits phytosanitaires et recourir aux produits respectueux de l'environnement, réduire la consommation des ressources naturelles notamment l'eau, rationaliser l'utilisation de l'espace foncier et en diminuer l'artificialisation sont nos axes de travail depuis bientôt 9 ans.

Dès 2015, nous avons réalisé des diagnostics énergétiques de tous les bâtiments à charge de la commune et depuis, leurs conclusions guident nos investissements. Ainsi, pour 2023 ce sera celui de l'école maternelle, bâtiment très ancien qui doit s'adapter au confort nécessaire attendu, afin de permettre à nos enfants et aux enseignants de travailler dans de bonnes conditions.

Depuis plusieurs années, nous avons opté pour la réhabilitation des espaces publics sans artificialisation, privilégiant la renaturation des sols : il en a été ainsi, des banquettes de l'Avenue de Boulogne dès 2015 et en 2022 de celle du boulevard Adoue et aussi au cimetière en 2017.

Pas toujours compris au départ, c'est aujourd'hui admis par le plus grand nombre.



Concernant l'éclairage public, étant en permanence réactif aux propositions du Syndicat Départemental d'Énergie de Haute-Garonne (SDEHG, gestionnaire du réseau d'éclairage public pour notre compte, nous sommes souvent l'une des premières communes agissantes du département ; le programme lancé en 2017 avec l'élimination de lampadaires en surnombre et la conversion, moins consommatrice, de l'éclairage public en LED, se poursuit en ce moment.

Vous avez également été récemment sollicités pour une réflexion commune sur la nécessité de réduction du gaspillage énergétique et de la pollution lumineuse dévastatrice pour la biodiversité en plus d'être coûteuse pour les finances publiques.

Merci à toutes celles et tous ceux qui y ont participé : vous avez voté largement en faveur de ce programme : il s'agira de ne pas éclairer « au cœur de la nuit ». Dès ce début d'année 2023, nous engageons ce travail, avec les nécessaires adaptations techniques à effectuer.



En ces temps moroses, nous avons cependant tenu à maintenir la tradition des illuminations des fêtes de fin d'année, dont la magie de Noël est un vecteur de plaisir et de gaieté et parce que la vie du village se nourrit des moments de joie partagée pour que l'on continue de se sentir bien à Aurignac ...

... Mais, sans déroger à notre ligne de conduite, car nous avons déjà investi dans des ampoules LED, notablement moins énergivores que les anciennes.

... Faire mieux pour moins cher ...



Considérer notre rapport à la nature dans une perspective durable nous conduit, depuis déjà plusieurs années, à des choix raisonnés de gestion des espaces publics paysagers ; nous avons ainsi décidé de ne plus couper, chaque année, un arbre juste destiné à devenir « arbre de Noël » et nous préférons décorer un arbre existant et dans un lieu fréquenté, comme cette année le jardin d'enfants. Certes, c'est un peu plus loin des commerces et du centre névralgique du village, mais n'encombraient-ils pas quelque peu la Place de la Mairie, réduisant le stationnement durant de longues semaines ? Et dans ses déplacements quotidiens, chacun aura sûrement vu aux couleurs des guirlandes, l'accueil du beau sapin

En 2022, nous avons également poursuivi l'embellissement du village, notamment par le fleurissement : au rond-point du musée, au départ du chemin de la Fontaine vieille, au jardin médiéval du square du plateau et à l'entrée du camping ; pour notre camping municipal, c'est au cours de notre première journée citoyenne, le 14 mai, qu'une trentaine de personnes ont participé à la mise en valeur du site en préparation de la saison d'été (30 personnes, c'est à la fois bien pour une première, mais cela reste peu si on le rapporte à la population totale du village) ; nous persévérons, car le principe est bon pour tout le monde, tout en espérant une participation plus large.



Nous avons aussi accompagné le projet participatif de « jardin partagé » en mettant à disposition le terrain situé en prolongement du sentier du rempart nord, ouvert l'an dernier, ainsi que le terrain du presbytère (en attendant sa vente, j'en reparlerai).

Avoir un beau village nécessite le maintien d'un espace public débarrassé des fléaux des nuisibles.

En 2022, nous avons activement engagé la lutte contre les pigeons. Dans un cadre parfaitement légal et respectueux, nous avons mandaté une société, EGEF, pour placer des dispositifs de capture : c'est un premier acte, nécessaire certes, mais qui, seul, ne sera pas suffisant. Aussi, nous proposons un accompagnement aux propriétaires privés, afin de protection et de préservation de leur bien immobilier et, ainsi, petit à petit chasser les pigeons du centre-bourg. Nous n'éradiquerons pas les pigeons du périmètre d'Aurignac, mais en empêcher la prolifération sauvage réglera de fait cette présence indésirable à son plus bas niveau possible.



Préserver et entretenir le patrimoine architectural public participe pleinement à l'embellissement du village ; alors, nous avons rénové encore des murs du village : celui de l'Allée, celui de la place de la Vierge, celui du jardin St-Roch.

La Communauté de Communes Cœur et Coteaux Comminges (5C) a pris sa part en intervenant en urgence, au titre de sa compétence « voirie communale », sur le mur de soutènement de la Rue de l'Allée, au niveau de la propriété de la famille Leclerc.

Ce sont de lourds investissements, mais ils permettent d'assurer la pérennité de ces soutènements pour de nombreuses années tout en améliorant l'esthétique et la sécurité pour tous, Aurignacais et visiteurs.



Une deuxième tranche de travaux d'urgence au Château a permis de conserver le mur du rempart Nord, constaté en très mauvais état et pouvant prochainement se dérober.



Améliorer l'accueil du public en visite est un objectif permanent, notamment sur le site du Château Comtal, haut-lieu de notre patrimoine historique ; afin de mieux exploiter ce magnifique site du château, nous avons fait l'acquisition de la grange limitrophe, auprès de la famille Franco. Ceci permettra d'une part, à l'entrée de l'espace patrimonial, de rénover un bâtiment et sa présentation esthétique et d'autre part, d'améliorer le stockage du matériel d'exploitation du château. Pour un accueil plus confortable des spectateurs, nous avons acquis des gradins, expressément mis en place pour les spectacles.

L'espace public est le bien de tous les citoyens, chacun étant libre d'aller et venir selon son besoin ou son envie du moment ; offrir un environnement agréable à vivre est donc bien une de nos missions premières.

Mais, je dois vous l'avouer, il faut parfois avoir la foi bien accrochée en l'action publique quand, quelques mois, quelques semaines parfois quelques jours après l'intervention de nos agents qui ont mis tout leur cœur à l'ouvrage, nous constatons des faits de vandalisme, des dégradations, des vols : la cabane d'accueil du Donjon cette année, mais aussi des piquets de clôture au boulevard Adoue, des vols de plantes à la Fontaine vieille, des tags et autres déjections humaines au stade, etc.. etc. ... Ces actes, bien entendu anonymes et signant ainsi la lâcheté de leurs auteurs, sont une plaie pour le village ; c'est chaque fois du travail en plus et sans aucun sens pour nos agents ; c'est la plainte déposée à la Gendarmerie pour le dommage subi par les Aurignacais.

Nous ne prôtons pas pour autant la méfiance de chacun pour tous, ni le repli sécuritaire sur soi, continuant de défendre l'accès à la culture comme un atout majeur d'intelligence et de civilisation.



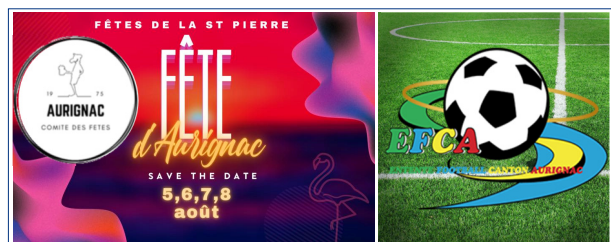
2022 a permis de renouer avec l'animation culturelle et socio-culturelle du village. Les deux années précédentes nous avaient sevrés de moments de convivialité et de découverte culturelle. Heureusement le tissu associatif aurignacais est solide, solidaire, déterminé : il a rebondi, il s'est relancé rapidement et nous l'y avons, comme toujours, encouragé.

Nous avons par ailleurs porté un programme culturel dense, riche, avec un spectacle au moins par mois, depuis le mois de février, avec le spectacle « Une femme seule » (qui n'avait pas pu se tenir en 2021 du fait de la Covid), dont le thème aborde les violences faites aux femmes, jusqu'en novembre avec « Antigone ».

Nous avons aussi organisé une nouvelle Fête de la Nature en mai, afin de développer la connaissance de notre environnement vivant et d'agir pour le préserver.



Aux côtés de la Mairie, les associations ont organisé leurs propres événements, pour offrir à nouveau une richesse de rendez-vous qui fait la force et la notoriété d'Aurignac :



- le Comité des fêtes a enfin pu réorganiser la fête de la Saint-Pierre dans une configuration classique et sa soirée de la Saint-Patrick, attendue depuis 3 ans,
- le club de foot a pu renouer avec le tournoi de Pentecôte et ses lotos,



- Aurignac Sous Pression a réitéré sa fête de la bière (absente une seule année),
- Aurignacourt a renouvelé son trail des Aurigines (qui n'a jamais, elle, disparu du calendrier),
- le Musée a relancé une programmation de qualité, au titre de laquelle l'exposition sur la Vénus de Lespugue, pour le centenaire de sa découverte, a été un point d'orgue.

De nouvelles activités sont apparues, comme le Mater'Athlon, un regroupement sportif des maternelles des Terres d'Aurignac, mais surtout chaque association a pu reprendre ses activités et ses accueils auprès des adhérents. Afin de mieux travailler en collaboration, la Mairie a entamé un dialogue direct avec certaines d'entre elles, pour que le partenariat ne se résume pas au versement d'une subvention et à une mise à disposition de matériels et de salles, mais soit réellement profitable aux deux parties. Nous poursuivrons cette démarche en 2023.



Par ailleurs, deux nouveaux acteurs socio-culturels ont, cette année, déployé un programme très complet, de plus en plus riche et extrêmement tonifiant pour le village : nous avons la chance de compter deux tiers-lieux, La Cafetière et La Glissade, qui ont pris une place prépondérante dans notre quotidien, en dopant la convivialité culturelle de notre territoire.

C'est d'ailleurs grâce à ces deux collectifs qu'Aurignac a accueilli le samedi 19 novembre dernier les Rencontres Inspirantes de l'économie sociale et solidaire, soit plus de 200 personnes pour des débats très actuels porteurs des germes d'une nouvelle façon d'envisager le développement du territoire, de nouveaux projets aussi.



Parmi toutes nos missions, nous agissons pour garantir la sécurité de tous, notamment en termes de sécurité routière.

C'est pourquoi, cette année, nous avons procédé à la modification de deux croisements dangereux, celui du Motis avec la Route de Saint-Martory et celui de Las Peyrères avec le Chemin de la Fontaine vieille ; nous avons opté pour des aménagements simples et peu coûteux, mais rappelant la vigilance sur la route en modifiant les habitudes des conducteurs (à Motis, nous avons mesuré que 82% des véhicules arrivant de Bouzin étaient en excès de vitesse !).

En partenariat avec la 5C, les chemins communaux sont entretenus et rénovés : cette année, ce sont les voies de Sédiran, de la Colline Martin et les rues de la Fontaine Vieille, de la Tour de Savoie et de l'Allée qui ont été traitées.



Pour clôturer le programme de numérotation des maisons du cœur de village, une dernière tranche reste à réaliser en février. Dans un autre temps nous poursuivrons avec la signalisation des hameaux et des quartiers extérieurs au périmètre urbain.

Nous avons fait le choix de porter ce programme complètement en régie, c'est-à-dire par le seul intermédiaire de nos agents municipaux et par notre propre travail d'élus, depuis la conception graphique même jusqu'à la pose des plaques (adaptant le mode de fixation selon les situations), en passant par le repérage des différents bâtiments à considérer et leur attribution d'un numéro.

Cela a pris du temps, certes, mais ce travail définitif (la Mairie assure la seule première pose, la suite relevant du seul propriétaire du lieu) aura été réalisé pour un coût extrêmement modique puisque seules les plaques auront fait l'objet d'une dépense : dans les temps actuels de raréfaction des moyens publics, c'était un choix fort, pour un service fortement demandé par les habitants autant qu'attendu par les services de secours, les livreurs et La Poste.



Le patrimoine bâti de la commune continue d'être l'objet de toute notre attention car il ne sert à rien d'engager de nouveaux projets, porter de nouvelles démarches, tirer des plans sur la comète en se saisissant de nouvelles problématiques, ... si notre patrimoine communal se délite. Aussi, nous avons en 2022, également en action de régie, poursuivi la rénovation des vestiaires du stade, notamment l'extérieur, où les aménagements d'accessibilité ont été protégés et repeints.

Nos agents ont aussi réhabilité l'évacuation des sanitaires de l'ancienne « salle paroissiale », désormais pleine propriété de la Commune, et qui, en 2023-2024, va mobiliser notre attention pour la transformer en une véritable salle communale confortable, agréable et vertueuse énergétiquement car, à ce jour, et nous le constatons aujourd'hui même, elle n'est pas suffisamment opérationnelle.

Ensuite, nous pourrions lui attribuer un nom, dans le respect du principe de laïcité, pour marquer officiellement son insertion dans le patrimoine communal : à ce sujet, nous avons une idée pour mettre à l'honneur une Aurignacaise, une femme ayant pris sa part dans la Résistance mais, avant toute chose, nous souhaitons présenter l'idée et en évaluer l'agrément, notamment par les proches parents.

Notre volonté de valoriser les nombreux éléments du patrimoine communal est clairement affirmée, mais notre capacité à en assumer la charge technique et surtout financière a ses limites. Nous sommes gestionnaires responsables des ressources budgétaires de la commune, et à ce titre, il nous incombe de garantir la pérennité financière d'Aurignac, pour le fonctionnement présent de tous ses services.

Ainsi, notre démarche de priorisation des actions se mesure à l'analyse et l'évaluation réfléchies et raisonnées des besoins actuels et à venir.



Nous avons ainsi fait le choix de nous séparer du presbytère : c'est un bâtiment de caractère, au cœur du village, mais, depuis de trop nombreuses années, dans un état de délabrement ne laissant pas envisager une réhabilitation financièrement acceptable par la Mairie ; nous estimons plus judicieux de le vendre et le confier à un investisseur qui pourra développer un projet utile au village en rénovant un élément majeur du patrimoine bâti, cher à nombres d'Aurignacais.

Ce faisant, nous redonnerons au budget communal une nouvelle capacité d'autofinancement (ce qui évite ou réduit le recours à un prêt bancaire dont il faut rembourser les charges d'intérêt) pour servir les projets de gros investissements à mener.

Par exemple, on pourrait projeter que lesancements de chantiers en attente depuis plusieurs exercices pour la rénovation de l'église St-Pierre pourraient devenir d'une réelle actualité, avec le concours financier du produit de la vente du presbytère.



En contexte de cet exposé, j'évoquais la situation de crise, du fait de causes multiples et diverses, qui impacte brutalement notre société, dans une France fort heureusement régie par l'expression démocratique des citoyens d'un même peuple. Il est d'autres contrées, il est d'autres régimes où les diktats font loi, où le mot expression rime avec oppression, où l'opinion est un délit. Je nous souhaite de ne jamais subir cela et je reste vigilant, chaque jour et pour chaque projet que j'engage par mon mandat de Maire, à ce qu'il ait fait l'objet d'une réflexion et d'une construction concertées avec l'équipe des conseillers, avec l'objectif de servir au mieux l'intérêt général de notre collectivité de libres citoyens aurignacais.

2022 était une année d'élections présidentielle et législatives : marquée par une très forte abstention, ces deux scrutins ont ancré le Rassemblement National, présent au second tour tant à la Présidentielle qu'à la législative dans le Comminges. Si la diversité politique est une force de notre démocratie, le poids de l'extrême-droite et de ses valeurs constituent clairement une menace pour la pérennité de notre République ouverte, intégratrice, solidaire et fraternelle. Il est le symptôme d'une société fracturée, conflictuelle, en colère et sans espoir. Je ne peux m'empêcher de faire un lien direct entre le risque de voir un jour ce parti au pouvoir et ce qui se passe en Russie, de ce qu'on a connu il y a peu aux Etats-Unis et au Brésil, de ce que l'on voit encore en Italie, en Hongrie ou en Turquie. Cette sombre dérive de nos valeurs constitutionnelles est certes un symptôme, celui de la perte du sens noble de la politique, mais certainement pas une solution pour l'avenir de nos enfants et de l'organisation sociale que l'on peut aisément pressentir, au regard des épisodes de notre Histoire. Car ces partis ne proposent pas de solution de construction sociale démocratique, ni de vision globale, raisonnée, cohérente et prenant en considération les réalités de l'ensemble de la population ; ils ne s'appuient que sur des constats et des interprétations déformées, prophétisant le chaos dont ils se proclament les sauveurs.

Il est urgent de réveiller les consciences endormies, de se mobiliser et d'agir, ensemble, tous et chacun responsables du devenir de nos territoires, car nul n'en est protégé.

En premier lieu, je tiens à remercier les citoyens qui nous ont aidé à l'organisation de ces scrutins, car nous sommes persuadés qu'il est important d'associer le plus grand nombre à la vie citoyenne.

C'est aussi pour cela que nous avons tenu à renouer avec les cérémonies commémoratives, car leur rôle est essentiel dans la définition d'une communauté de destin, dans le devoir de mémoire des horreurs passées et de leur origine.

Nous nous sommes aussi recueillis le 15 octobre sur la stèle Samuel Paty et nous renouvellerons chaque année.



Et puis nous avons accompagné toute l'année notre nouveau Conseil Municipal des Jeunes, ces 16 jeunes citoyens et citoyennes qui ont accepté de s'engager pour deux ans dans la vie publique du village, pour en comprendre les rouages et se familiariser avec la responsabilité de représentant élu.

Quel que soit leur devenir personnel, ils auront goûté durant deux ans à l'action publique.

La première de leurs actions aura été d'aider le conseil municipal à choisir un nom de baptême pour l'école maternelle : celle-ci s'appelle donc désormais l'école Joséphine Baker, du nom de cette femme au destin extraordinaire devenue un symbole entre autres de l'intégration, de la diversité culturelle, du combat féministe et de la Résistance 39-45. Nous avons d'ailleurs conduit le CMJ en octobre à la découverte de l'exposition « Joséphine Baker » au Musée Départemental de la Résistance et de la Déportation à Toulouse. Nous travaillons à l'organisation d'une cérémonie de baptême au cours de cette année scolaire.



Actuellement, le CMJ élabore un projet de city-stade, que nous devrions réaliser dès 2023.

Nous les associons aussi à tous les temps forts citoyens de la commune (quatre d'entre eux étaient présents aux vœux) et nous leur apportons quelques clés pour mieux comprendre le monde qui les entoure et la valeur de l'engagement citoyen.

Mais je dois dire qu'ils nous apportent une vision nouvelle et nous apprennent à réfléchir différemment aussi, lors de nos débats ... Il y a tant à apprendre de la jeunesse.



Nous pensons que dans ce secteur de la citoyenneté, nous n'aurions que des actions pédagogiques à mener en préparant nos jeunes à agir pour le bien commun. Nous avons dû nous rendre à l'évidence en 2022 et réagir là aussi en urgence pour s'opposer à des comportements inadaptés, impensables dans la vie de l'école, dans ses abords et dans les relations avec la communauté éducative.

Il faut reconnaître qu'il serait illusoire d'inculquer des comportements respectueux aux enfants si leurs propres parents ou ceux de leurs camarades sont aussi peu vertueux. Il a fallu donc rappeler les règles de savoir-vivre à partir d'affichages et de signatures d'une charte aux familles, ainsi que marquer au sol un périmètre d'application. Il a fallu rappeler que le respect mutuel s'entretient, se construit en commençant par un dialogue respectueux : quand les adultes sont infantiles, comment demander aux enfants de devenir adultes ? Et ne croyez pas que le problème est circonscrit à des catégories particulières de population, non ; toutes les catégories sociales sont concernées et je peux même vous assurer que des « bonnes familles » aurignacaises, responsables associatifs, sont concernées.

On ne peut pas ériger une stèle Samuel Paty et nous y recueillir tout en laissant s'installer un tel climat d'irrespect de l'institution scolaire, c'est inconcevable.





Tracteur décoré par Andréa, la fleuriste d'Aurignac
« Le pouvoir des fleurs »

Si les citoyens, les associations et la Mairie ont été fortement éprouvés par la crise sanitaire, les acteurs économiques n'ont bien évidemment pas été épargnés, bien au contraire. Le tissu commerçant et économique d'Aurignac a globalement bien résisté, mais les difficultés ont pesé sur chaque acteur, les incertitudes planent et certains ont dû stopper leur activité, au détriment de l'offre globale à Aurignac, et de l'emploi local.

La Mairie, même si l'économie ne relève plus de sa compétence, les a accompagnés au mieux avec ses moyens. C'est notamment ainsi que nous avons décidé de poursuivre sur l'ensemble de l'année 2022 la suspension du prélèvement de la Redevance d'Occupation du Domaine Public.

Nous portons également un développement constant du marché hebdomadaire, prenant ainsi en compte l'évolution des modes de consommation actuels. Nous sommes très sollicités en permanence par de nouveaux vendeurs ambulants, la clientèle est de plus en plus nombreuse et fidèle. Et personne ne s'y trompe car le marché d'Aurignac est désormais un vrai lieu de vie, de convivialité, de partage : ainsi, plusieurs organismes nous sollicitent aussi pour présenter leur action, pas forcément



marchande mais recherchant la rencontre directe du public : Parc Naturel Régional Comminges Pyrénées Barousse, Greenpeace, les associations locales, etc, ... Désormais, la 5C participe à cet effort de soutien du marché en ayant modifié l'organisation de son service de Transport à la Demande pour offrir le service sur les Terres d'Aurignac le samedi matin.

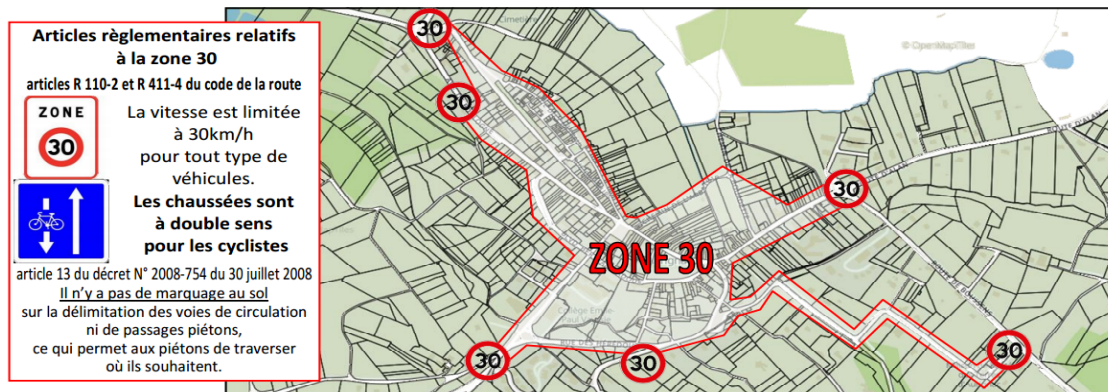
À l'aube de 2023, un nouvel acteur va pouvoir nous aider à renforcer la notoriété et le dynamisme économique du territoire : en effet, le Comité de Foire Saint-Martin, après quelques années de repos, s'est remis en route, mais de façon très différente, sous le nom d'Aurignac Développement, afin de constituer un club des activités économiques des Terres d'Aurignac et montrer aux yeux de tous, locaux et extérieurs, la vitalité économique des Terres d'Aurignac, diffuse, certes mais réelle.



La commune d'Aurignac, engagée dans le programme national Petites Villes de Demain aux côtés de Boulogne et l'Isle en Dodon porté par la 5C dans le but de soutenir le dynamisme économique et commercial tout en agissant sur les services et l'habitat, saura se faire accompagner par ce nouvel acteur participatif.

2023 va nous faire entrer dans une nouvelle ère où les finances publiques vont être extrêmement tendues. Toutefois, nous souhaitons poursuivre nos efforts d'investissement. La maternelle, nous en avons parlé. La mobilité sera un thème fort : nous engageons la réalisation d'un cheminement doux au chemin de la fontaine vieille pour relier en toute sécurité le village à la zone de loisirs et de services du stade, de la maison de santé et du camping, zone qui devrait accueillir prochainement le nouveau cabinet des kinés et, un peu plus tard, le nouvel établissement que l'AGAPEI va construire et gérer, dans la suite et en remplacement de son activité du Foyer Le Comtal, situé sur le domaine communal de Joulin. En attendant le transfert du Comtal au chemin de la Fontaine vieille, nous devons garantir la sécurité d'exploitation du site actuel, vieillissant mais fonctionnel tout en envisageant sa reconversion.

Nous allons améliorer également la zone 30 et sa signalisation dans le village car les voitures roulent encore trop vite pour garantir la circulation piétonne et cycliste.



Et puis nous voulons engager une importante réflexion sur le stationnement en convertissant peu à peu la place de la mairie en un lieu de vie convivial mais en trouvant des substituts pour le stationnement, à proximité des écoles et de la Porte de Benque notamment. La plateforme de l'ancien musée étant déclarée dangereuse, sa destruction s'impose sûrement.

Aussi, nous préparons pour le prochain 8 mai un déplacement du monument aux morts au Foireil pour une meilleure valorisation.



J'ai parlé de l'ancienne salle paroissiale, mais nous devons aussi proposer de nouvelles disponibilités pour les associations du village qui ne trouvent plus de lieux d'activités à ce jour depuis l'incendie de la salle des fêtes.

Conjointement, nous réfléchissons à la réaffectation de la salle polyvalente en lieu d'accueil d'activités culturelles, tout en conservant sa fonction sportive, et au traitement de la friche qu'est devenue la salle des fêtes, au cœur du vieil Aurignac.

Tout proche, nous allons réaliser des toilettes publiques nécessaires au boulodrome et aux visiteurs de notre beau vieux village.

Ce ne sera pas pour 2023 mais nous ne devons pas oublier de travailler sur une réhabilitation de la Gendarmerie pour les années à venir, dernier bâtiment public n'ayant pas subi de rénovation depuis le début de notre mandat, sous peine de risquer le départ de ce dernier service public national sur le territoire.

Enfin, le 1^{er} janvier 2023 marque la mise en place d'un nouveau dispositif de ressources humaines à la mairie : nous avons voulu à la fois améliorer le service rendu au public par nos agents en garantissant une possibilité d'intervention d'urgence et de sécurité en dehors des heures d'ouverture de la mairie en mettant en place un système d'astreintes.

Nous avons aussi fait des efforts sur leur rémunération car nous avons la chance de pouvoir compter sur des agents compétents, engagés, performants. Nous mesurons bien qu'aucune, je dis bien aucune action que j'ai pu évoquer devant vous ne peuvent être mis en place sans l'engagement sans faille de nos agents, quels qu'ils soient. Ils sont tous dévoués au projet que nous mettons en place, au service de vous toutes et tous, au service du village, ils sont notre courroie de transmission, et l'ensemble du travail réalisé se fait en totale collaboration entre eux et nous.

Nous en sommes fiers.

Bonne année 2023 à toutes et tous.

